



INDIGENOUS
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE
AUTOCHTONE
DU CANADA

Manque budgétaire de l'ATAC – 2024 : Mise à jour destinées aux membres

Dernière mise à jour : 12 juillet 2024

Informations générales/Contexte :

En raison de ne pas avoir reçu l'intégralité du financement demandé au gouvernement fédéral, incluant un manque de soutien au Fonds pour les destinations touristiques autochtones (FDTA) récemment lancé, M. Keith Henry, président-directeur général de l'ATAC, a avisé les membres de l'association que des compressions budgétaires seraient nécessaires pour combler un manque de 3,1 M\$.

L'objectif de cette fiche est de fournir des messages clés pour assurer une communication continue avec les membres de l'ATAC et répondre aux questions des médias.

Messages clés :

- La principale priorité de l'ATAC est de maintenir sa solvabilité pour le bien de ses 1332 membres d'un bout à l'autre du pays. L'association met en œuvre des ajustements financiers stratégiques pour préserver sa stabilité et s'assurer qu'elle continue à répondre efficacement aux besoins de ses membres, malgré les contraintes budgétaires. Les programmes de développement et de marketing se poursuivront selon les disponibilités financières;
- En raison de ce manque budgétaire actuel, l'ATAC prend des mesures proactives pour réduire le soutien financier aux associations touristiques autochtones provinciales et territoriales, tout en veillant à ce que les services les plus essentiels restent disponibles. Ces mesures sont nécessaires pour faire face aux défis financiers et assurer la continuité des fonctions essentielles de l'association;
- L'ATAC s'engage à maintenir le soutien à ses membres et à leur fournir les ressources nécessaires et une voix nationale sur laquelle ils peuvent compter. Les efforts en matière de leadership et de plaidoyer, ainsi que la pression sur le gouvernement et les partenaires se poursuivront afin de continuer à faire avancer le tourisme autochtone;
- L'ATAC a intensifié ses efforts de plaidoyer pour obtenir un financement supplémentaire et davantage de soutien. L'association s'engage activement auprès des partenaires provinciaux, territoriaux et de l'industrie ainsi qu'auprès des décideurs politiques pour souligner l'importance de ses programmes et services, et chercher des solutions pour atténuer le manque budgétaire.

En bref :

1. Qu'est-ce que le Fonds pour les destinations touristiques autochtones (FDTA)?



INDIGENOUS
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE
AUTOCHTONE
DU CANADA

Le FDTA vise à augmenter le nombre de visiteurs et à améliorer les destinations touristiques autochtones au Canada. Il met l'accent sur le développement des infrastructures et des destinations, sur la mise en place d'une main-d'œuvre touristique durable, ainsi que sur le développement et la promotion des entreprises. L'objectif est de réunir 2,6 G\$ d'ici 2030 afin d'accroître la capacité et de générer davantage de revenus pour l'industrie touristique autochtone. À ce jour, 232 000 \$ ont été recueillis.

2. Quelle est la vision de l'ATAC pour le tourisme autochtone d'ici 2030?

La vision de l'ATAC est que l'industrie touristique autochtone contribue 6 G\$ par an au PIB du pays pour faire du Canada le chef de file mondial du tourisme autochtone. Cela inclut une croissance importante du nombre d'entreprises et d'employés au sein de l'industrie. Actuellement, les chiffres sont les suivants :

- 2700 entreprises touristiques autochtones (versus 1900 en 2019);
- 60 000 emplois en tourisme autochtone (versus 39 000 en 2019);
- 6 G\$ de contribution au PIB canadien (versus 1,9 G\$ en 2019).

3. Comment les membres peuvent-ils soutenir les objectifs de l'ATAC?

Les membres (et leurs partenaires) peuvent soutenir les objectifs de l'ATAC en contribuant au Fonds pour les destinations touristiques autochtones – les entreprises peuvent soutenir le FDTA en percevant des frais par transaction à leurs clients, qui serviront à financer des investissements favorisant la croissance du tourisme autochtone au Canada.

Nous encourageons également nos membres et partenaires à se joindre à nous au Congrès international du tourisme autochtone (CITA) (25-27 février 2025 à Montréal, QC) et à envisager de devenir commanditaire de l'événement. Le CITA vise à sensibiliser, tant à l'échelle nationale qu'internationale, à l'importance de l'industrie touristique autochtone au Canada, contribuant ainsi à l'atteinte de l'objectif de l'ATAC de faire du Canada le chef de file mondial du tourisme autochtone. Un tarif spécial est disponible pour les membres qui sont accrédités dans le cadre du programme l'Original Original.

4. De quel soutien financier immédiat l'ATAC a-t-elle besoin?

Pour combler ses besoins relatifs aux programmes 2024-2025 d'ici le 31 mars 2025, l'ATAC a besoin d'un investissement immédiat de 3,1 M\$. Ce financement pourrait provenir de partenaires gouvernementaux fédéraux, notamment de Services aux Autochtones Canada (SAC) et d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

5. Comment puis-je, en tant que membre, soutenir l'ATAC?

1. Remplissez le modèle de lettre pour les membres disponible [ici](#);
2. [Joignez-vous](#) au FDTA;
3. [Inscrivez-vous](#) au Congrès international du tourisme autochtone 2025.